CONSEIL D'ADMINISTRATION
20 DECEMBRE 2018

NICE ÉCOVALLÉE

DELIBERATION N° 2018-020

Prévision d'exécution du Budget 2018 et Budget 2019

Vu le décret n°2015-982 du 31 juillet 2015 modifiant le décret n°2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement Éco-Vallée Plaine du Var,

Vu l'arrêté de Monsieur le Ministre de la cohésion des territoires en date du 30 août 2017 portant nomination de Monsieur Olivier SASSI en qualité de Directeur Général de l'EPA Eco-vallée Plaine du Var à compter du 1er septembre 2017,

Vu la délibération n°2018-009 du Conseil d'Administration de l'EPA en date du 1er mars 2018 adoptant le règlement intérieur du Conseil d'Administration (entré en vigueur le 12 mars 2018), lequel fixe les attributions du Conseil d'Administration et celles du Directeur Général,

Vu le décret n°20121-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015, modifié par l'arrêté du 24 août 2016, relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu la circulaire du 11 août 2017 relative au cadre budgétaire et comptable des organismes publics et des opérateurs de l'Etat pour 2018,

Vu le rapport de présentation et les tableaux présentés,

Vu les débats en séance,

Le Conseil d'Administration :

- Prend connaissance de la prévision d'exécution du budget 2018 de l'Etablissement Public d'Aménagement Ecovallée Plaine du Var ;

- Approuve, pour l'exercice budgétaire 2019,
    - Les autorisations d'emplois hors plafond de la LFI comme présentées au tableau n°1, à savoir 38 ETP et 37 ETPT (y compris Directeur général et Agent comptable),

Etablissement Public d'Aménagement ÉCOVALLÉE PLAINE DU VAR
Immeuble Nice Plaza – 455, promenade des Anglais – BP 33257 – 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 – Fax 04.93.21.71.26

- Le compte de résultat prévisionnel comme présenté au tableau n°2 pour 36.846 K€ de charges et 36.712 K€ de produits, faisant apparaitre un déficit de -134 K€,
- L'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés comme présentée au tableau n°2

- Prend acte des montants suivants constitutifs du budget (hors dotations et reprises aux provisions et amortissements), incluant, sous réserve de signature de l'avenant à la revoyure du protocole de partenariat, les dépenses des nouvelles opérations (Grand Méridia, Le Hameau de La Baronne et Lingostière) et la part de l'EPA au financement des coûts liés à l'insertion urbaine de la future gare routière de Grand Arénas:
  - 39.812 K€ d'autorisations d'engagement dont :
    - 3.485 K€ de Dépenses de personnel
    - 36.207 K€ de Dépenses de fonctionnement *(*)*
    - 120 K€ de Dépenses d'investissement
  - 27.920 K€ de crédits de paiement dont :
    - 3.418 K€ de Dépenses de personnel
    - 24.382 K€ de Dépenses de fonctionnement *(*)*
    - 120 K€ de Dépenses d'investissement
  - 26.611 K€ de recettes

(*) Ces montants incluent les dépenses liées à la signature de l'avenant de revoyure du protocole de partenariat. La mobilisation de ces dépenses (3.933 K€ en engagements et 2.373 K€ en crédits de paiement) est conditionnée à la signature par les partenaires de l'avenant de revoyure.

- Prend connaissance des tableaux n°1 (Emplois), n°3 (Budget par destination et par origine), n°4 (Opérations pour compte de tiers), n°5 (Plan de trésorerie) et n°6 (Prévisions des opérations pluriannuelles),
- Autorise le directeur général à contracter auprès d'un ou de plusieurs établissements bancaires un nouvel emprunt d'un montant maximal de onze millions d'euros.
- Autorise le directeur général à souscrire auprès d'un ou de plusieurs établissements bancaires une ligne de trésorerie d'un montant maximal de trois millions d'euros.
- Charge le directeur général et l'agent comptable, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le 1er Vice-Président
du Conseil d'administration

Eric CORBEL

Vu et approuvé
Le Préfet des Alpes-Maritimes,

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
SG 4109

Georges-François LECLERC

Françoise TAMERI

Etablissement Public d'Aménagement ÉCOVALLÉE PLAINE DU VAR
Immeuble Nice Plaza – 455, promenade des Anglais – BP 33257 – 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 – Fax 04.93.21.71.26